

11 septembre : tentative de détournement d'un avion obligé de se poser à Lyon



L'homme, présent dans l'allée centrale, a tenté de forcer le cockpit et menaçait les passagers d'un vol Nice-Paris, dimanche 11 septembre

On apprend seulement aujourd'hui qu'un homme a tenté de forcer le cockpit d'un avion se dirigeant vers Paris, le 11 septembre dernier (qui correspond à un anniversaire funeste). Le vol a dû être dérouté d'urgence à Lyon. On en sait plus ce mercredi. L'incident s'est déroulé sur un vol easyJet Nice-Paris qui a été dérouté en urgence à Lyon en fin de matinée, dimanche 11 septembre 2022. En cause : le comportement suspect d'un passager qui a menacé le personnel de bord pour tenter d'entrer dans la cabine de pilotage.

Les autorités ont refusé de fournir l'identité de l'auteur de cet acte. On sait seulement que, dès le décollage, l'homme assis dans l'avion est très agité. « Il a demandé à voir le pilote », indique l'une des passagères, contactée par téléphone plusieurs jours après les faits. La situation empire alors dans les airs. L'homme, très menaçant, circule dans alors l'allée. Il divague, menace, insulte les passagers et les hôtesses du vol à destination de Paris.

Selon la passagère interrogée, « Il disait aux hôtesses : "toi, je te prends par le fion". Il insultait les gens d'obèses, il insultait les femmes... » La situation devient de plus en plus tendue : « il nous a demandé si on tenait à nos petites vies. Il avait les yeux explosés. »

La tension monte alors au point que l'homme se rue vers le cockpit et tente de forcer la porte de celui-ci. « Heureusement, une hôtesse s'est interposée », indique une passagère, et il semblerait que la cabine de pilotage ait été verrouillée...

Arrêté et transféré à l'hôpital psychiatrique Le Vinatier

Le pilote contacte alors la tour de contrôle de Lyon et annonce à la radio que l'avion va être dérouté à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. À l'atterrissage, en fin de matinée, les gendarmes des transports aériens ont interpellé l'individu.

Selon les informations fournies ^par la préfecture de région du Rhône, "l'homme a ensuite été placé en garde à vue, mais cette dernière a été levée sur décision médicale". Ben voyons...

Toujours selon les autorités qui ont refusé d'indiquer le prénom et le nom de l'auteur (ce qui peut laisser supposer qu'il ne serait pas français), l'individu "souffrirait de troubles d'ordre psychologique, ce qui expliquerait son comportement excessif dans l'avion". Il a été conduit à l'hôpital psychiatrique Le Vinatier, à Bron, dans la banlieue

de Lyon.

Une question se pose désormais aujourd'hui : avec tous les anciens terroristes libérés (plus d'une centaine par an) des prisons françaises, la sécurité est-elle assurée dans les transports aériens ?

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

Lire ces articles qui constituent un complément d'information :

[44 000 attaques au couteau par an en France, et l'Etat ne fait rien !](#)

[Avec Dupond-Moretti, la justice favorable aux musulmans : trois preuves](#)

[Islam et assassinats : perpétuité pour Salah Abdeslam](#)

[Exclusif : 100 terroristes libérés chaque année de prison, et après ?](#)